

Réf: Dossier N° 126748

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECO SOLAR »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE
INDUSTRIELLE CARGILL MICA O NON LOIN DU COMMISSARIAT
38 EME, Lot 172, Ilot 3L

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 15/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO SOLAR »

Objet : ETUDE ET DIMENSIONNEMENT DE SYSTEME PHOTOVOLTAÏQUE,

CONSTRUCTION DE CENTRALE SOLAIRE, ELECTRICITE A USAGE COLLECTIF OU INDUSTRIEL,

SYSTEME SOLAIRE POUR SITE ISOLE,
IMPORT -EXPORT,

VENTE ET ACHAT DE TOUS MATERIELS SOLAIRE,

REALISATION DE FORAGE,

POMPE IMMERGEE SOLAIRE ET HYDROLIQUE,

INSTALLATION ELECTRIQUE BT/MT,

GENIE CIVIL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE CARGILL MICA O NON LOIN DU COMMISSARIAT 38 EME, Lot 172, Ilot 3L

Dirigeant(s) : M ZEROUALI-MOUHIB MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06606 du 22/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33128/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

